

La Société des Transports du Nord en est une autre que la CDC pourrait acquérir, car c'est un autre modèle dans son genre. Elle n'a pas haussé ses tarifs depuis nombre d'années, elle est une importante source de profits pour le Trésor et assure dans les régions nordiques un service satisfaisant que ne pouvaient pas fournir d'autres exploitants. Voyant notre système de transport. L'une des difficultés inhérentes au Canada découle de l'étalement d'une assez faible population sur de vastes régions. J'ai déjà critiqué nos chemins de fer; ils ont à mon avis, de graves défauts; pourtant, à comparer à ceux des États-Unis, c'est le jour et la nuit. Les nôtres fonctionnent mieux, les Chemins de fer Nationaux en particulier. Malgré nos critiques, ils ont bien mieux servi l'intérêt public que le CP Rail et certainement beaucoup mieux que les chemins de fer américains.

Air Canada est une autre entreprise dont nous pouvons être fiers. Nous nous sommes portés acquéreurs de cette société de transport aérien parce que le secteur privé n'en voulait pas, mais lorsque nous avons prouvé qu'une société nationale de transport aérien pouvait être rentable, le secteur privé s'est mis à demander à grands cris une part du gâteau. Nous n'avons pas besoin de la CP Air. Personne n'en a besoin. Air Canada est l'une des meilleures lignes aériennes du monde. Ses états de service sont exceptionnels. Bien que cette année, pour la première fois depuis longtemps, elle ait accusé un déficit, celui-ci est insignifiant comparé à ceux de certaines lignes aériennes des États-Unis où le secteur privé est en proie à de graves difficultés.

J'essaie de démontrer que nombre d'industries les plus florissantes du Canada sont des sociétés d'État, et que ces secteurs d'activité sont pour une large part la propriété de l'État. Quelqu'un a dit qu'il nous faut un C.D. Howe plutôt qu'une CDC.

Des voix: Bravo!

M. Saltsman: Une bonne part du succès de l'industrie sidérurgique peut être attribuée directement au fait que C.D. Howe a insisté pour qu'elle prenne de l'expansion. La Société Polymer Limitée est la preuve de sa prévoyance et de son imagination. C'est ce qui nous manque aujourd'hui, et, je le dis à regret, qui lamentablement fait défaut sur les banquettes ministérielles. Ces qualités s'y sont révélées brièvement, mais on ne les y trouve plus. Le député de Duvernay (M. Kierans) a dû se retirer du cabinet pour pouvoir dire certaines vérités dont il a pris conscience.

Plus tôt au cours du débat, le député de Gaspé (M. Cyr), je crois, a demandé à mon chef s'il placerait son argent dans la CDC. Il a posé sa question de façon à laisser entendre que les Canadiens attendaient tous avec impatience de pouvoir placer leurs \$5 dans une entreprise comme la CDC et que cette occasion allait être la seule qu'il aurait jamais de faire un placement. Je comprends difficilement qu'un homme intelligent puisse supposer cela. Que pense-t-il que nous faisons depuis cent ans? Nous avons tous investi dans le Canada. Chacun de nous qui paie des impôts investit dans le Canada. Les sociétés que j'ai décrites plus tôt sont toutes le résultat d'investissements que moi-même et des millions d'autres Canadiens avons faits.

J'en suis des plus heureux, et je suis sûr que les autres députés trouveront le moment bien choisi de souhaiter aux étudiants et aux autres personnes de ma circonscrip-

[M. Saltsman.]

tion la bienvenue ici en Chambre, dans ce grandiose édifice, notre magnifique salle dont nous sommes tous fiers et au sujet duquel nous leur disons: «Voici, cet édifice vous appartient. Toutes ces sculptures vous appartiennent. Tout ceci représente les investissements de ma génération et des générations qui l'ont précédée et la vôtre va continuer d'y investir» Tous ceux qui payent des impôts et apportent leur contribution en accomplissant un travail productif font un investissement dans notre pays. Nous n'avons pas besoin de la Corporation de développement du Canada avec ses actions à cinq dollars pour savoir qu'il est possible de faire des investissements au Canada. Plutôt que de tenter de dénaturer une corporation de développement, nous ferions mieux de chercher à amener les gens à placer des capitaux dans la plus désintéressée des entreprises et à donner aux investisseurs canadiens à tout le moins la possibilité de placer des capitaux comme par le passé, bien que le volume de ces investissements n'ait pas été aussi important que je l'eusse souhaité.

• (3.50 p.m.)

Pour arriver à cela, il importe d'assurer que la Corporation de développement du Canada soit une société de la Couronne responsable devant le Parlement et aux mains de l'ensemble des Canadiens. Ainsi tous les Canadiens et non seulement un petit groupe de personnes auront part aux risques et aux bénéfices que cette Corporation de développement du Canada peut nous réserver.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'avoir à interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, nous avons eu le bonheur d'entendre le député de Waterloo (M. Saltsman). A en juger d'après les quelques dernières minutes, on pourrait intituler son exposé: «interlude de contes de fée d'un vendredi après-midi par Max Saltsman». Nous avons entendu des observations gratuites sur le rendement de l'économie canadienne. Le député de Waterloo a fait des affirmations semblables au comité, mais ses arguments n'ont pas résisté à notre interrogatoire serré; nous ne constatons plus la même assurance et la même bravade.

Les amendements portent sur les objectifs de la société. Le premier propose seulement de supprimer toute mention de bénéfiques au mieux des intérêts de l'ensemble des actionnaires. Je ne veux pas reprendre le raisonnement forcé du secrétaire parlementaire qui exposait les vues du ministère des Finances. Il a dit que viser les intérêts des actionnaires, c'est viser au mieux des intérêts de la nation. C'est un peu fort. Nous attendons de cette disposition qu'elle exprime ce que la société sera capable de faire. Son but est de promouvoir l'expansion du commerce, des ressources, de la propriété et des industries au Canada. Nous assistons à la litanie des pieux espoirs de ce que pourrait accomplir la Corporation.

Cela me rappelle les objectifs d'une compagnie tels qu'ils sont exposés dans une note d'entente ou dans les lettres de constitution. Cela sonne bien. Cela dépasse de beaucoup les activités de la petite compagnie qui est en voie d'être créée. En lisant les objectifs fixés pour la plupart des petites sociétés, on croirait qu'il s'agit d'une société comme la MacMillan Bloedel, l'une des toutes